



GESTION DE L'EAU DES PISCINES COLLECTIVES

OBJECTIFS

Connaître les obligations réglementaires en qualité des eaux de piscines collectives.

- Réaliser les analyses et interpréter les résultats,
- Acquérir les connaissances techniques et pratiques nécessaires à l'exploitation d'une piscine collective :
- Connaître les risques sanitaires,
- Identifier les actions correctives et agir en cas d'anomalie.

CONTENU

REGLEMENTATION SANITAIRE

Normes et recommandations

- Cadre d'intervention de l'ARS
- Règles d'hygiène des piscines : eau, sols, air
- Risques sanitaires pour les baigneurs
- Surveillance sanitaire : auto-surveillance et contrôles ARS

QUALITE DE L'EAU :

Mesures des paramètres de l'eau :

- de l'équilibre de l'eau : pH – TH – TAC
- de la désinfection : chlore libre, chloramines.

Identification des risques sanitaires associés

TRAITEMENT DE L'EAU :

- Différents systèmes de désinfection
- Comment lutter contre les chloramines ?
- Techniques et procédés de lutte contre les algues et les troubles de l'eau

- Proposition d'actions correctives
- Préparation et injection des produits correcteurs

SURVEILLANCE ET ENTRETIEN :

- Du système hydraulique et de filtration
- Débits obligatoires, nettoyage préfiltres et filtres.
- Vérification des installations
- Tenue du carnet sanitaire

SECURITE :

- Stockage et manipulation des produits, équipements de protection individuelle.

PRÉ-REQUIS

Intervenir dans l'entretien des piscines privées ou publiques à usage collectif

DURÉE INDICATIVE

3 jours (21 heures)

DÉLAI D'ACCÈS

Clôture des inscriptions 1 mois avant le début de formation.

TARIF

720 euros (restauration du midi incluse)

FINANCEMENT

Autres financements

Financement individuel

Fonds publics, France Travail ou Région, sous réserve d'éligibilité

Plan de développement des compétences

ACCESSIBILITÉ

Un référent handicap est disponible pour étudier les conditions d'accès à la formation.

A NOTER

Publics : Professionnels chargés de l'entretien des piscines publiques et des piscines privées à usage collectif : agents de collectivité, campings, hôtels, co-propriétés.

Modalités pratiques : Il est impératif de se rendre à la formation avec des échantillons d'eau du réseau et de bassins pour personnaliser analyses et diagnostics. Possibilité de venir avec son matériel d'analyse, à défaut nous en mettrons à disposition.

Réglementations :

- o *Arrêté du 14 septembre 2004 : mesures techniques et de sécurité dans les piscines privées à usage collectif*
- o *Arrêté du 7 avril 1981 et du 11 sept 1995 : dispositions techniques applicables aux piscines*
- o *Décret du 26 Mai 2021 : modifiant l'arrêté du 7 Avril 1981.*

Tous nos formateurs sont des professionnels de la Piscine ou des experts membres de la CNEPS (Compagnie Nationale des Experts en Piscines et Spas).

À l'issue de la formation un questionnaire de satisfaction sera proposé à l'apprenant pour évaluer la formation.

FICHE DE PRÉ-INSCRIPTION



PUBLIC

Salarié
Travailleur indépendant

MODALITÉ D'ADMISSION

Admission sur dossier

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentiel en groupe : alternance d'apports techniques et de travaux pratiques

SERVICE VALIDEUR

Le Greta délivre une attestation des acquis

VALIDATION

Attestation de fin de formation

INFORMATIONS

Publics : Professionnels chargés de l'entretien des piscines publiques et des piscines privées à usage collectif : agents de collectivité, campings, hôtels, co-propriétés.

Modalités pratiques : Il est impératif de se rendre à la formation avec des échantillons d'eau du réseau et de bassins pour personnaliser analyses et diagnostics. Possibilité de venir avec son matériel d'analyse, à défaut nous en mettrons à disposition.

Réglementations :

- Arrêté du 14 septembre 2004 : mesures techniques et de sécurité dans les piscines privées à usage collectif
- Arrêté du 7 avril 1981 et du 11 sept 1995 : dispositions techniques applicables aux piscines
- Décret du 26 Mai 2021 : modifiant l'arrêté du 7 Avril 1981.

Tous nos formateurs sont des professionnels de la Piscine ou des experts membres de la CNEPS (Compagnie Nationale des Experts en Piscines et Spas).

À l'issue de la formation un questionnaire de satisfaction sera proposé à l'apprenant pour évaluer la formation.

FICHE DE PRÉ-INSCRIPTION

NOS RÉSULTATS POUR L'ANNÉE 2023

TAUX DE SATISFACTION

100% de satisfaction pour l'ensemble des formations aux métiers de la piscine

TAUX DE RETOUR A L'EMPLOI

100% de retour à l'emploi à 6 mois



Contacts

Site de Pierrelatte (Jaume)

Lycée Gustave Jaume
26700 PIERRELATTE
GRETA Ardèche Drôme
Tél : 04 75 82 37 90

Mise à jour le 6 Mai 2024